

avons vu la Révolution prendre en main et s'efforcer d'implanter en Europe, pour en soulever les masses contre la Papauté, le système et la théorie des "Enrôlements volontaires." C'est là, en effet toute l'Idée Garibaldienne, ou plutôt Mazzinienne, car dans cette organisation des milices franc-maçonnes contre l'Eglise, Mazzini fut le génie du mouvement, et l'Enfer est peuplé de génies—Garibaldi n'en fut que la "ganache."—C'est le premier qui a donné lui-même cette épithète au second,—tant il vrai que la vieille et profonde boutade de St. Augustin, qui nous définit le Diable comme étant le singe du bon Dieu, est strictement exacte chez les Suppôts de l'un comme chez les Fidèles de l'autre! Tant il est vrai aussi, que la période de l'histoire que nous traversons de nos jours réalise, avec plus d'intensité que jamais, la grande et magnifique vision "universelle" que nous a tracée, de sa plume embrasée en ses sublimes "Exercices" un vaillant capitaine, fondateur pour le service volontaire de la vérité, de la grande milice des Jésuites la vision des "Deux Etendards," qui rassemblent, en deux cohortes sans cesse aux prises: l'humanité tout entière, à l'ombre de leurs déploiements: l'armée des soldats du Général Satan, et l'armée des soldats du Général Jésus!—Telle est en effet la Conscriptio des âmes; et de nos jours, de gré ou de force, toute âme est armée en guerre. Les Trainades, qu'on appelle les Libérales, n'en sont pas moins immatriculées aux rôles de leurs régiments respectifs. Comme partout, ce sont elles qui jettent la confusion dans le camp et qui font perdre les batailles.

On trouvera peut-être cette digression un peu longue, et ce que nous avons appelé un point d'orgue, à son début, paraîtra simuler grandement un véritable entr'acte. C'est pénible; mais nous espérons de la justesse d'esprit de nos lecteurs qu'ils voudront bien n'en pas considérer comme rompue l'harmonie de ces Observations d'un officier subalterne du Pape sur le travail d'un officier du Canada catholique, et la "tenue du ton" de cette critique est tout entière en cette bienfaisante donnée générale et civilisatrice qu'un profond sentiment de "paternité sociale" doit présider à la conjection comme aux débats, aux mobiles comme aux fins, à l'inspiration comme à la mise en œuvre, de toute bonne loi militaire. C'est cette paternité qui a pour but de "rendre le peuple meilleur" selon cette belle sentence des Saintes-Ecritures, que "l'Association de St. Jean-Baptiste de Montréal" a eu la bonne pensée de prendre pour sa devise, dès l'instant de sa fondation.

Et d'ailleurs, dans toute bonne armée, les bons officiers ne sont-ils pas populairement surnommés les "Pères du soldat?" Remarquons en outre que ce titre n'est pas donné aux paresseux, aux tièdes et aux relâchés, mais bien, au contraire, aux chefs qui sont très-stricts, et même très-sévères, sur la discipline.—On n'est vraiment bon père qu'à ce prix.

Bref, l'Exception-modèle signalée dans les troupes Pontificales, sur pied de guerre comme sur pied de paix, qui a fait prédominer, d'une manière absolue, le système volontaire sur le système de la Conscriptio, est le résumé, le secret et l'enseignement de ce fécond principe de Paternité politique.—Nous verrons dans quelques instants que ce même principe vivifie, en leur sphère nationale, les plans et les idées du Colonel d'Orsonnens, dans les réformes militaires dont il se fait l'appelant, le cœur ferme et le visage découvert.

Du reste, le Colonel rend lui-même à l'appui de sa thèse, un précieux témoignage, un témoignage patriotique et chrétien, aux soldats de Pie IX, ses compatriotes. Ce franc témoignage possède une grande valeur, celle de former à peu près la seule reconnaissance publique et publiquement exprimée, par une "autorité" laïque du Canada sur l'enrôlement volontaire de sa jeunesse sous les drapeaux pontificaux.

Sans céder à la tentation de développer les services essentiellement indigènes et nationaux que cette jeunesse ardente et convaincue a rendus à sa patrie, en rendant l'uniforme des troupes romaines, nous ne pouvons nous dispenser de citer ici le passage du Colonel d'Orsonnens qui la concerne. Ce passage atteste, pour elle, un nouveau service qu'elle aurait pu rendre au pays, une dette de dévouement qu'il n'a pas dépendu d'elle d'être en mesure de lui payer:

"Lors de l'affaire fénienne de 1870, on a refusé de donner des armes à un détachement de Zouaves Canadiens revenus de Rome, parce que ces derniers voulaient porter leur uniforme, et montrer au pays qu'on peut servir Dieu et rester fidèle à son Souverain et à sa Patrie."

"Jamais erreur plus grande n'a été commise; on avait sous la main, à leur retour de Rome, 500 hommes disciplinés, dont plus de la moitié avait vu le feu. On n'avait qu'à les enrôler, leur laisser leurs traditions de régiment, pour former un coup le plus beau et le meilleur corps volontaire du Canada. La crainte du préjugé anglais a tout compromis et nous les a fait perdre."

"Qu'importe, soldats d'Allet et de Charette. Un jour,

peut-être, vous retrouvera de nouveau alignés. Ne rompez donc pas encore ses rangs, ces rangs, comme dit le comte de la Tour du Pin, qui ont rappelé le signe du chrétien restait à la face du monde, le signe de l'honneur et du dévouement!"

Le colonel d'Orsonnens a la délicatesse de ne pas nommer les hautes personnalités hautement responsables de l'erreur qu'on a commise, du service dont on s'est privé, par la crainte intéressée qu'on a eue d'un pauvre et mesquin préjugé.—Nous nous empresserons d'imiter son silence, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il est vraiment fâcheux pour la "France Nouvelle" que ce *On Canadien* ait montré moins de largeur d'idées, moins de sentiment national, moins de générosité intelligente et patriotique, que Monsieur Gambetta lui-même, déjà nommé ayant accepté l'uniforme pontifical, l'organisation régimentaire romaine, la tradition catholique et le Fanion du Sacré-Cœur de Jésus, dans les rangs des "milices et de la défense" françaises, dont il était alors par accident le ministre. Il est vrai, que les Prussiens étaient un peu plus féroces et un peu plus inquiétants que les Fénians, mais n'importe, il s'agissait toujours d'aller à la frontière.

Revenons maintenant à la discussion du principe sur lequel le Colonel d'Orsonnens veut baser et asseoir son projet de réorganisation militaire.—Nous espérons, encore un coup, que le crochet que nous venons de faire ne sera pas tout à fait considéré comme un écart, car il y a, ce nous semble, bien des inductions de principes à en tirer.—"A principe, principe et demi" nous permettons-nous de dire au Colonel; et pour employer un autre proverbe, s'il est vrai que "tout chemin mène à Rome" il doit être également vrai qu'en passant par Rome on se retrouve toujours dans le bon chemin.

(A continuer.)

PAUL DE MALIJAY,

Des Zouaves Pontificaux,

Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler, Ministre des Armes de Sa Sainteté.

CHRONIQUE.

M. H. G. Joly, député de Lotbinière, a résigné la position de président du Conseil d'Agriculture et il a été remplacé par M. Landry, de St. Thomas de Montmagry.

Le gouvernement se propose d'établir une école militaire générale dans une des villes de garnison de la Puisseance, pour l'éducation des officiers. Cette école sera sous le contrôle d'un officier militaire, avec un état-major régulier de professeurs et d'assistants. La durée des études sera de quatre ans, l'institution sous le contrôle du gouvernement fédéral. Les élèves seront soumis à la discipline militaire. Il y aura de plus, dans chaque district militaire, un bureau d'examineurs pour les aspirants. Suivant le *Globe*, cette institution ressemblera beaucoup au fameux collège de West Point, Etats-Unis, d'où sont sortis les meilleurs généraux de la République.

Le Sénat des Etats-Unis a définitivement adopté le bill pour l'augmentation de la circulation des billets de banque déjà passé à la Chambre des Représentants. Il ne reste plus à obtenir que la sanction du Président, et les dépêches annoncent que le général Grant approuve complètement la décision du Congrès.

Cette augmentation de 46 millions dans l'émission des greenbacks aura pour effet de déprécier encore davantage le papier-monnaie américain. C'est un indice peu rassurant.

On lit dans l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans sous le titre: *A bas le français*:

"Il paraît que le français, la langue-mère de la Louisiane, n'était pas encore tout à fait mort en Louisiane. Une loi promulguée hier déclare qu'il suffira dans les paroisses de l'Etat de publier les annonces judiciaires et autres avis de toutes sortes reçues par la loi, en langue anglaise seulement.

"Ceux qui gouvernent aujourd'hui la Louisiane auront beau faire. Le français restera, pour les Louisianais comme pour les Canadiens, la langue préférée. Le lien qui rattache à la France ses anciennes colonies ne sera pas rompu de sitôt."

Les électeurs du Sault-au-Récollet, convoqués par leur maire M. Brousseau, ont tenu une assemblée publique dimanche, le 5, et après avoir entendu les discours de MM. Beaubien, M. P. P., et Desjardins M. P., ont adopté les résolutions suivantes:

Proposé par C. F. Vinet, J. P. Th., Chalut, Th. Paquet, J. P., Aug. Dagenais, J. P., Jos. Beauchamp, Jos. Brillon et Jos. Lemay, rère,

Secondé par Jos. Corbeil, Ant. Leriche, Ed. Dauphin, Al. Fortin, Max. Dagenais, Régiste Gagnon, H. Vannier, Résolu:—Que cette assemblée sympathise avec les efforts que fait la population de la Province de Manitoba, pour obtenir l'exercice complet des franchises constitutionnelles et des libertés politiques auxquelles ont droit tous les sujets de Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine Victoria; et elle est d'opinion que le seul moyen de ramener la paix, la sécurité publique dans la province de Manitoba, et l'harmonie dans toute la Confédération, est d'obtenir de Sa Très-Gracieuse Majesté une amnistie générale pour

toutes les personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest.

En conséquence, cette assemblée, composée des électeurs de la paroisse du Sault-au-Récollet, en appelle à son député à la chambre fédérale, et le charge de faire tous ses efforts et d'adopter toutes les démarches qu'il croira propres à obtenir cette amnistie.

Et que cette assemblée approuve la nomination du comité chargé de s'enquérir si l'amnistie a été promise et concourt de tout cœur dans tout ce que le gouvernement actuel entreprendra pour régler cette question dans les intérêts de la justice.

Nos remerciements à M. Arthur Buies pour l'envoi de sa "Lecture sur l'entreprise du Chemin de fer du Nord." C'est un travail sérieux, l'œuvre d'un homme d'affaire. Il ne manquait à M. Buies que la gloire d'être l'organe des capitalistes.

Les rumeurs vont leur train au sujet de Riel. On écrit d'Ottawa à la date du 6 courant:

Riel est à Hull et a assisté au service religieux dimanche dernier dans l'église de Hull. Il était déguisé en vieillard.

A l'heure du service religieux à l'église catholique de Hull, deux personnes l'une à cheveux blancs, et l'autre un jeune homme suivaient la route qui conduit à l'église.

L'allure vive et empressée du vieillard le fit remarquer des passants et on crut immédiatement à un déguisement. En effet, cet homme à cheveux blancs était Louis Riel et la personne qui l'accompagnait était son hôte.

A l'issue du service, ils furent rejoints par deux députés canadiens, et se rendirent tous ensemble au lieu de leur destination.

Quelques curieux entrèrent après eux, mais Louis Riel avait disparu et on ne l'a pas revu depuis.

M. James Prendergast, depuis plusieurs années député-coroner de Québec, a été nommé coroner de ce district, en remplacement de M. Panet qui a donné sa démission.

A une assemblée de la Commission du Havre M. John Young fut élu président de cette association, par 5 voix contre 4 données à M. Andrew Allan.

M. L. Oliphant, qui fut autrefois Secrétaire de Lord Elgin durant son administration au Canada, l'accompagna ensuite en Chine et au Japon, et devint subséquemment membre des Communes Anglaises pour Stirling, est maintenant au Rideau Hall, l'hôte de Lord Dufferin, en compagnie du célèbre auteur anglais, le Révd. Chanoine Kingsley.

Le parti des "jeunes," de la province d'Ontario, maintenant un organe, *The Nation*.

C'est une feuille irréprochable, sous le rapport typographique.

Nous lisons ce qui suit dans l'*Union* de Paris du 19 mars. Le canadien dont il est question est notre compatriote, M. Charles Baillargé ingénieur, civil de Québec:

"La société de l'instruction populaire a fait la distribution annuelle de ses récompenses dans une grande salle de l'école des Arts et Métiers. Il y avait foule. Tous les gradins étaient encombrés: on y voyait beaucoup de blouses endimanchées. Pendant la séance, deux faits se sont produits qui prouvent que les idées religieuses re-présentent faveur, même dans les réunions populaires.

"A l'appel des lauréats, on a vu s'avancer un Américain, ingénieur civil du Canada. En recevant sa médaille, il a pris la parole, et il a dit avec une profonde émotion que sa grande joie n'était pas d'être décoré, mais d'avoir vu que le discours du président était applaudi quand il parlait de la religion. "On croit encore en Dieu!" s'est-il écrié. Des bravos frénétiques ont accueilli l'orateur, et ces bravos se sont renouvelés quand le président a remis une médaille d'honneur à M. Belmontet, pour sa traduction en vers des pensées et des maximes de l'Imitation de Jésus-Christ. L'Imitation, a ajouté le président, est un livre divin: c'est le code éternel de l'âme."

Les journaux de Québec annoncent que l'Hon. T. McGreevy et M. T. H. Grant, étaient présents à Chiselhurst, à la fête donnée en l'honneur de l'entrée en majorité du prince impérial de France, le 16 mars dernier. Ces deux messieurs ont été présentés à l'impératrice et au prince, après la présentation des hauts dignitaires de France venus en Angleterre dans le but unique de rendre hommage au fils de Napoléon III.

On lit dans le *Mail*:

On dit qu'il y avait, mercredi, dans les galeries plusieurs orangistes armés de revolvers et déterminés à ôter la vie à Riel. D'un autre côté, s'il arrive malheur à Riel, il est certain que la population française de cette ville commettra quelque acte désespéré.

Nous saluons l'apparition d'un nouveau journal quotidien, le *Bien Public*, rédigé par MM. L. O. David et C. Beausoleil. Ce journal s'occupera surtout de commerce et d'industrie. En politique il soutiendra le ministère fédéral actuel. Voici un extrait de son prospectus:

"Toujours prêts à rendre justice aux autres provinces, nous exigerons que nos droits religieux et nationaux soient respectés et conservés dans toute leur intégrité.

"Nous aurons sans cesse présente à l'esprit la pensée